

LA VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA) : ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Identifier les spécificités de la VEFA en comparaison à la vente de droit commun
Appréhender les règles rédactionnelles du contrat de réservation
Comprendre les mécanismes protecteurs des acquéreurs d'immeubles neufs à usage d'habitation

Public

Négociateurs
Promoteurs
Juristes

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés
Questions/Réponses
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

2h00 – Distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION

Définition
La réglementation applicable
Le secteur libre / le secteur protégé
La chronologie d'un dossier de VEFA

2. LA PHASE PRELIMINAIRE : LE CONTRAT DE RESERVATION

Les particularités rédactionnelles
Le dépôt de garantie
Les obligations des parties et la protection du réservataire en secteur protégé

3. L'ACTE AUTHENTIQUE DE VEFA

Le dépôt de pièces du programme et la notification de l'acte
Les particularités rédactionnelles
La fiscalité applicable

4. LES GARANTIES DUES PAR LE VENDEUR APRES ACHEVEMENT DE L'IMMEUBLE

La définition de l'achèvement
Le panorama des garanties

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant